

École publique Jean Couron à Orléat

Conseil d'école du 1^{er} trimestre 2 017- 2 018

Jeudi 9 novembre 2017

Etaient présents :

Mme BRUSSAT : Maire
Mme DESSIMOND: conseillère municipale chargée des affaires scolaires
Mmes ALONSO CID, AUDEBERT, BOURSIER, FIRON, GENEIX, GUEHENNEUX, JEANNIN, ROCHE, SOULEYRAS –GONNARD, et M DAJOUX, FERREIRA, MAILLOT, PERRICHOT: représentants.es élus.es des parents d'élèves
Mmes BOISSON, BOUCHON, CHAMBON, COURTY, FAURE, GOLFIER, JOANNET, KEIRLE, ROUSSEL, THORRE et Mr FELIDE: enseignants.es
Mme GERARD: DDEN
Mme CHALABREYSSE : responsable de la restauration scolaire
Mme GRAS : responsable de l'accueil périscolaire UFCV

Etaient excusés :

M BIGAY : IEN de la circonscription de THIERS
Mme ALBARIC: adjointe responsable des affaires scolaires
M DAUDUIT : conseiller municipal chargé des affaires scolaires
Mmes DUQUERROIR, EVE PORTE: représentantes élues des parents d'élèves

Les points suivants ont été abordés :

*Présentation des différents membres, rôle du DDEN
Rôle du conseil d'école, secrétariat...*

Le règlement intérieur de l'école a été reconduit sans modification.

1) Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

La seule liste en présence a été élue par 50,45 % des inscrits et 100 % des suffrages exprimés.

2) Organisation de la rentrée 2018

Les effectifs sont en augmentation par rapport à la rentrée 2017 avec un effectif actuel de 226 élèves.

Des décroisements/échanges de services ont été mis en place :

- a) le mardi avec l'intervention de Valérie DABERT en musique (ses horaires dans notre école ont été réduits à sa demande car son statut a changé dans les autres structures où elle intervient et elle atteint le volume hebdomadaire maximum autorisé)
 - de 9 h 15 à 12 h sur trois créneaux : les élèves des trois classes de CM sont répartis en trois groupes. Chaque enseignante garde la moitié de sa classe sur une plage de 40 minutes et les deux autres groupes sont ensemble en musique.
 - de 14 h à 16 h 30 par créneaux de 45 minutes : tous les élèves de CP/CE sont répartis en quatre groupes et ont trois fois théâtre, Anglais, EPS et musique sur un roulement de quatre semaines
- b) Tous les élèves de MS sont regroupés les mardis, jeudis et vendredis en début d'après-midi pour différentes activités avec Mmes JOANNET et KEIRLE
- c) Les vendredis après-midi, les trois enseignantes de CM ont mis en place un échange de service en Histoire, Géographie et Sciences pour chacune des classes.
- d) Le jeudi de 15 h 50 à 16 h 30, Mmes ROUSSEL et THORRE échangent leur classe : Mme ROUSSEL assure l'enseignement de l'Anglais avec les CM1 pendant que ses CE2 vont en informatique avec Mme THORRE

e) Le vendredi de 15 h 50 à 16 h 30, Mme GOLFIER et M FELIDE échangent leur classe pour l'EPS et l'informatique.

La rentrée de 36 PS nous a obligés à organiser une deuxième salle de sieste avec une deuxième animatrice UFCV jusqu'à 14 h et une deuxième ATSEM en première partie d'après-midi ce qui a aussi modifié les activités proposées aux autres élèves avec moins d'ATSEM (pas de peinture...).

Le nombre de demi-pensionnaires ayant aussi sensiblement augmenté (200) une nouvelle organisation du deuxième service vient d'être mise en place pour développer l'autonomie de chacun mais aussi limiter le temps d'attente et le bruit et l'agitation qu'il induit.

Mme CHALABREYSSE nous donne les détails de ce nouveau fonctionnement. Après seulement deux jours, le bilan est plutôt positif et les échos que les parents en ont eus sont bons.

Mme VIALLE est une Assistante de Vie Scolaire qui intervient auprès de trois élèves en situation de handicap. Mme PRIMAT vient d'arriver pour un autre élève. Encore un élève en situation de handicap est encore en attente d'une notification d'aide humaine par la MDPH.

3) Evaluation des compétences des élèves de CP et CE1

Les trois enseignants de CP-CE1 ont fait passer les évaluations nationales. Les résultats ont été transmis aux parents et sont conformes aux attentes sauf sur certains items qui étaient trop rapides ou trop complexes pour l'ensemble des élèves.

4) Conseil école-collège

Le premier conseil école-collège a déjà eu lieu et a porté sur la mise en place de projets pour mettre en relation les élèves de CM2 et de 6^{ème} en vue d'une journée de découverte du collège qui est fixée au mardi 14 mai 2019. Les activités proposées ne devraient pas être basées sur l'enseignement de l'Anglais.

5) Projets et sorties

Tous les élèves de l'école seront accueillis à la Médiathèque de la communauté de communes entre Dore et Allier à Lezoux pour des ateliers adaptés à leur âge les jeudis de fin janvier et février (transport pris en charge par la communauté de communes).

Les élèves du CP au CM2 participeront au dispositif « Ecole et cinéma » avec la projection de trois films sélectionnés nationalement à l'auditorium de la médiathèque de Lezoux. Les entrées seront financées par les familles (7,50 € par enfant).

Les élèves de CM bénéficieront d'une initiation au judo proposée par le club de judo de Puy Guillaume sous la forme de 6 séances les jeudis après-midi de début novembre à mi-janvier. Une participation de 320 € pour l'entretien des kimonos et les frais de déplacements sera financée par l'Amicale des écoles.

Cette année, les thèmes principaux des activités des classes de maternelle étant « le pain et le miel », une sortie au moulin des Desniers sera organisée en mai –juin.

Cette liste de sorties et projets est provisoire et évolutive au cours de l'année scolaire.

Tous les élèves assisteront à un spectacle de magie offert par l'Amicale le vendredi 21 décembre après-midi à la salle des fêtes.

6) Piscine :

Les élèves de CP et CE se rendront à la piscine de Thiers pour 10 séances le lundi matin du 11 mars au 27 mai 2019. La configuration des classes et leur effectif font que les CM1 ne pourront pas participer cette année. Les entrées sont financées par l'amicale des écoles et le transport par la communauté de commune.

7) Travaux et achats effectués

Pendant les vacances d'été, d'importants travaux de drainage sur toute la surface de la partie en herbe de la nouvelle cour ont été réalisés par les employés municipaux.

Les cages de foot ont été déplacées plus loin de la route ce qui limite un peu les sorties de ballons sur la chaussée.

Trois petites structures de jeu offertes par le Syndicat d'initiative (d'une valeur de 2500 €) ont aussi été installées et sont très appréciées.

Un arbre qui n'a pas supporté d'avoir le tronc enseveli dans le remblai a été abattu. D'autres montrent aussi des signes de malaise. Il faudrait prévoir de nouvelles plantations pour prendre lentement le relais de l'ombre.

Différents travaux d'entretien et de bricolage ont été réalisés à la demande.

Suite à la neige de cette dernière semaine, les arbres et les branches ont été évacués en urgence. Mme BRUSSAT a fait appel à un élagueur qui devrait venir rapidement couper les branches cassées restées en suspension dans les arbres.

La serrure électrique du portail de la maternelle a été réparée.

Le site actuel de l'école va être fermé par son hébergeur. Un nouveau site vient d'être créé par la directrice sur une autre plateforme avec une autre adresse. Les parents vont en être informés après vérification de son bon fonctionnement.

8) Travaux ou achats à prévoir

a) Achats à prévoir :

- Store pour la porte de la classe de CE1
- Pieds pour vidéoprojecteurs pour les quatre classes encore non équipées, l'Amicale des écoles offrira les projecteurs
- Bancs pour la salle de motricité, les vieux bancs en bois qui y sont actuellement peuvent se révéler dangereux car peu stables
- Porte-manteaux sous le préau du primaire pour l'extérieur afin que les élèves puissent poser leurs vêtements pendant les récréations.

b) Travaux nécessaires pour la période de froid

- Isolation des tuyaux d'arrivée d'eau qui passent dans les combles en zone non isolée car l'eau gèle et les classes et les toilettes de l'ancien bâtiment sont privées d'eau une grande partie de la matinée jusqu'à ce que la température extérieure soit suffisamment remontée.
Mme BRUSSAT explique qu'il est très difficile, voire impossible, d'accéder à ces tuyaux à cause de la structure de la charpente qui ne permet pas de marcher sur les plafonds.
- Installation d'un chauffage complémentaire et isolation de la porte dans la classe des CP-CE1 où la température matinale est trop basse malgré les portes intérieures ouvertes et le chauffage de tout le bâtiment poussé au maximum.
Mme BRUSSAT explique qu'elle a mis à l'étude l'installation d'un chauffage réversible pour les trois classes de cette partie du bâtiment ce qui serait aussi appréciable pour sa climatisation car ces classes sont très exposées au soleil et surchauffées en été.

c) Aménagement extérieur

- Déménagement de la table de ping-pong de l'école de Pont-Astier
- Installation de tables extérieures pour la cour du primaire offertes par l'Amicale
- Construction de bancs autour des poteaux du préau de la maternelle.
- La construction de la cabane pour abriter les porteurs de la maternelle va être réétudiée peut-être avec l'aide des parents ou avec des structures du commerce.

9) Travaux ou achats à prévoir

d) Travaux divers :

- UFCV : installation de porte-manteaux à l'entrée de la salle de motricité
- installation d'un système de téléphonie/standard performant pour mettre en relation le personnel la cuisine et les deux parties des bâtiments.
- Pose du store dans la classe de CE1
- peinture pour rénovation du gros meuble de rangement de la classe de PS/MS de Mme JOANNET.
- remplacement du bureau de la classe de PS/MS de Mme JOANNET qui montre de gros signes de vieillesse.

10) Questions diverses

<u>Questions</u>	<u>Réponse /proposition</u>
Mme ROCHE, parent, fait remarquer que le manque d'entretien des espaces verts autour du parking est gênant et les rendent difficilement accessibles.	Mme BRUSSAT explique que le fait de moins tondre cette partie d'espaces verts est recommandé dans le souci de respecter et protéger la biodiversité.
Les enseignants.es font part de leur inquiétude par rapport à l'insuffisance du nombre de photocopies qui leur a été alloué. Des efforts ont été fournis : les méthodes de travail ou de présentation ont été modifiées mais il ne faudrait pas que ce nombre diminue encore. La proposition de 10 000 photocopies par classes parait être un bon compromis mais en dessous, le travail des élèves risque vraiment d'en pâtir.	Mme BRUSSAT se veut rassurante.
La gale a fait son apparition dans notre école. Les parents ont été informés de la manière la plus transparente possible. Toutes les mesures préventives possibles ont été mises en place par l'équipe municipale.	Tout le monde espère que le nombre de cas sera très limité. La vigilance sera maintenue au moins jusqu'aux vacances de Noël.

Il est convenu de fixer le conseil d'école du deuxième trimestre au jeudi 14 mars à 17 h.

Pour la Mairie :
Mme BRUSSAT

pour les parents :
Mme ALONSO-CID

Mme BOISSON,
directrice et secrétaire